

## **Compte rendu de la réunion constitutive de l'association *Emeis-Ensemble***

Saint Antonin du Var, le jeudi 4 août 2022, 10h-12h.

Présents : Catherine Martin, Claire Vuillard, Gilberte Toussay-Cerf, Dariusz Sokolowski

### **1. Courte autoprésentation des participants.**

### **2. Problématiques de la Société actuelle, champs d'actions « salvatrices ».**

Aider aux gens à devenir les personnes responsables et souveraines. Les inciter à prendre confiance en soi et à agir.

L'importance des relations physiques individuels en complément des actions collectives (comme les manifestations de rue).

Réveiller le questionnement sur les événements, notamment, chez les jeunes. Prendre la conscience de sa dépendance (crédits, travail, consumérisme, culture de masse...) et où cela peut mener.

Éveiller la conscience du devoir, et de la responsabilité, de chacun de reprendre sa souveraineté et la transmettre aux générations futures. Inciter à accomplir ce travail qui doit se faire individuellement.

Valoriser les personnes âgées, les derniers porteurs vivants de la sagesse, des savoirs et de la mémoire anciens.

Aider à avancer vers l'autonomie, voir l'autarcie locale.

Il est d'une importance primordiale que les gens ne se sentent seuls face à leurs doutes et leur désarroi.

Ne pas négliger la culture en tant que le moyen naturel et festif de lier des nouvelles relations et de vivre en partage.

### **3. Modus operandi au niveau d'une commune**

- Prise de contact avec une/des personnes ou un/des organismes actifs sur le territoire donné.
- Effectuer ensemble avec eux l'état de lieu, estimer les besoins et le potentiel existants.
- En fonction de cette analyse, élargir le cercle de partenariat et élaborer ensemble des actions augmentant au mieux la synergie locale, à travers, notamment, la mise en relation les personnes, les professionnels et les structures ayant le désir de partage.
- Si nécessaire, participer dans la conception des projets ou dans l'organisation des actions éducatives ou événementielles.

### **4. Premières actions**

1. En collaboration avec les mairies, organiser des réunions et donner la parole aux anciens pour apprendre comment les villageois d'autre fois ont su de s'assurer la survie dans les situations de détresse comme la sécheresse, l'hiver, les mauvaises récoltes, les troubles économiques ou sociaux, la guerre... Présentation aux habitants par les représentants de l'administration territoriale leurs obligations et des dispositifs de préservation de la population en cas des crises majeurs.

2. En accord, voir avec la collaboration des maires, organiser une action d'affichage incitant les gens à conserver les pots en verre avec les couvercles et collecter les graines de certaines plantes alimentaires. Organiser les conférences/ateliers sur les sujets comment se procurer, préparer et

conserver, de manière optimale, les aliments pour se nourrir sainement, même lors une longue période des perturbations sociaux, économiques ou/et énergétiques.

## **5. Adhésion et financement**

L'adhésion libre, c'est-à-dire, pas obligatoire pour les personnes participant dans les actions de l'association.

La gratuité d'adhésion, pas des cotisations ni frais d'entrée prévues.

Financement basé sur les dons et les recettes des prestations.

Question d'assurance événementielle, de compte bancaire (à voir).

## **6. Questions administratives**

Le texte du Statut accepté.

Le choix du nom : *Emeis-Ensemble*. (εμείς en grec ancien veut dire « nous ».)

Élection des représentants de l'Association :

- Présidente : Claire Vuillard,
- Trésorière : Gilberte Toussay-Cerf